

## Politique d'aide financière en langage clair

[Lien vers la politique d'aide financière en langage clair](#)

Chez Hackensack Meridian *Health*, nous sommes profondément engagés à faire en sorte que tous les patients aient accès aux soins médicaux nécessaires, quelle que soit leur capacité de payer. Nous maintenons une politique de longue date visant à fournir une aide financière aux personnes admissibles qui reçoivent des services dans nos hôpitaux et qui éprouvent des difficultés financières. Cet engagement reflète nos valeurs fondamentales de compassion, d'équité et d'inclusion, et s'applique à tous les patients, sans distinction d'âge, de sexe, de race, d'origine nationale, de statut socio-économique, d'orientation sexuelle ou d'appartenance religieuse.

La politique d'aide financière des HMM Hospitals Corporation (« Hôpitaux ») et celle concernant les soins caritatifs/Medicaid (ci-après dénommées conjointement « FAP ») ont pour objectif de fournir aux patients éligibles des services de soins d'urgence ou d'autres services médicaux nécessaires, à prix réduit ou gratuitement, dispensés par les HMM Hospitals Corporation. Les patients qui souhaitent obtenir une aide financière doivent présenter une demande dans le cadre du programme, qui est résumé ci-dessous.

### Services admissibles

Services d'urgence ou autres services de soins de santé médicalement nécessaires fournis par les hôpitaux et facturés par les hôpitaux. Le FAP ne s'applique qu'aux prestations facturées par les Hôpitaux. Les autres services qui sont facturés séparément par d'autres fournisseurs, tels que les médecins ou les laboratoires, ne sont pas admissibles au FAP.

### Patients admissibles

Les patients qui reçoivent des services admissibles, qui soumettent une demande d'aide financière complète (y compris les documents et les renseignements connexes) et qui sont jugés admissibles à l'aide financière par les hôpitaux.

### Critères d'admissibilité

Revenu en pourcentage des seuils de revenu de pauvreté du HHS (barème des revenus mobiles)	Partage des coûts du patient en pourcentage du taux Medicaid de l'État
inférieur ou égal à 200 %	0%
supérieur à 200 %, mais inférieur ou égal à 225 %	20%
supérieur à 225 %, mais inférieur ou égal à 250 %	40%
supérieur à 250 %, mais inférieur ou égal à 275 %	60%
supérieur à 275 %, mais inférieur ou égal à 300 %	80%
supérieur à 300 %	100%

Site Web : Une personne peut consulter des renseignements sur l'aide financière en ligne sur le site Web suivant : <https://www.hackensackmeridianhealth.org/en/Pay-Bill/Financial-Assistance>

## **Comment postuler**

Le PAF et les formulaires de demande connexes peuvent être obtenus comme suit :

## **Application**

Une personne peut demander une aide financière en effectuant un contrôle initial pour déterminer si elle est admissible à une aide financière et/ou en remplissant ou en signant une demande. (Remarque : Le service d'aide financière est propre à l'hôpital, donc si les services ont été fournis à plusieurs endroits, plusieurs demandes doivent être soumises.) Une application est disponible gratuitement par l'une des méthodes suivantes :

## **Par la poste, par téléphone ou en personne**

En écrivant à l'adresse suivante, en vous arrêtant à l'un des services d'aide financière en personne, du lundi au vendredi. Les heures varient selon l'emplacement dans les hôpitaux ci-dessous ou par téléphone :

### **Bayshore Medical Center (Attn: Financial Assistance Department)**

727, rue N. Beers  
Holmdel, NJ 07733  
732-902-7080

### **Carrier Clinic Behavioral Health Facility - (Non-Charity Care Facility)**

(Attn: Patient Financial Services)  
252 County Road 601  
Belle Mead, NJ 08502  
551-996-3990

### **Hackensack Meridian Health - Long Term Acute Care Hospital (LTACH) (Non-Charity Care Facility)**

(Attn: Financial Assistance Department)  
530 New Brunswick Avenue  
Perth Amboy, NJ  
732-902-7080

### **Hackensack Meridian JFK Johnson Rehabilitation Institute**

(Attn: Financial Assistance Department)  
80 James Street, 3rd Floor  
Edison, NJ 08818  
Patients vus sur rendez-vous  
732-321-7534

**Hackensack Meridian Johnson Rehabilitation Institute at Ocean University Medical Center**

(Attn: Financial Assistance Department)

425 Jack Martin Boulevard

Brick, NJ 08724

732-902-7080

**Hackensack Meridian Johnson Rehabilitation Institute at Riverview Medical Center**

(Attn: Financial Assistance Department)

1 Riverview Plaza

Red Bank, NJ 07701

732-902-7080

**Hackensack University Medical Center**

100 First Street, Suite 300

Hackensack, NJ 07601

551-996-4343

**Jane H Booker Family Health Center**

1828 W Lake Avenue #202

Neptune, NJ, 07753

732-902-7080

**Jersey Shore University Medical Center**

1945 Route 33

Neptune, NJ, 07753

732-902-7080

**JFK University Medical Center (Attn: Financial Assistance Department)**

80 James Street, 3rd Floor

Edison, NJ 08818

Patients vus sur rendez-vous

732-321-7534

**Ocean University Medical Center (Attn: Financial Assistance Department)**

425 Jack Martin Boulevard

Brick, NJ 08724

732-902-7080

**Old Bridge Medical Center (Attn: Financial Assistance Department)**

One Hospital Plaza

Old Bridge, NJ 08857

732-902-7080

**Palisades Medical Center** (Attn: Financial Assistance Department)  
7600 River Road  
North Bergen, NJ, 07047  
201-854-5092

**Raritan Bay Medical Center** (Attn: Financial Assistance Department)  
530 New Brunswick Avenue  
Perth Amboy, NJ  
732-902-7080

**Riverview Medical Center** (Attn: Financial Assistance Department)  
1 Riverview Plaza  
Red Bank, NJ 07701  
732-902-7080

**Southern Ocean Medical Center** (Attn: Financial Assistance Department)  
1140 Route 72 W  
Manahawkin, NJ 08050  
732-902-7080

Une application Charity Care peut également être imprimée à partir du site Web de Hackensack Meridian Health en cliquant sur <https://www.hackensackmeridianhealth.org/en/Pay-Bill/Financial-Assistance>

### **Langues disponibles**

La politique d'aide financière, la demande et le résumé en langage clair sont disponibles dans la langue principale de toutes les populations ayant une maîtrise limitée de l'anglais (« LEP ») qui constituent le moindre de cinq (5 %) pour cent ou de 1 000 personnes dans la zone de service principale desservie par les hôpitaux.

### **Résumé du processus de demande**

Le patient remplit une demande écrite dans laquelle il demande le revenu du ménage, les actifs du ménage, la taille de la famille.

Une preuve de résidence est requise sous la forme d'un permis de conduire du New Jersey, d'une facture de services publics ou d'une autre lettre de soutien.

Les demandes sont examinées pour s'assurer qu'elles sont complètes et exactes.

Une demande est faite au patient pour toute information manquante

L'approbation ou le refus de la demande est envoyé.

Les demandes dûment remplies peuvent être envoyées au Service de l'aide financière à l'une des adresses ci-dessus.

Détermination de l'admissibilité à l'aide financière - En général, les personnes sont admissibles à l'aide financière, à l'aide d'une échelle mobile, lorsque leur revenu familial est égal ou inférieur à 600 % des Lignes directrices fédérales sur la pauvreté (PFG) du gouvernement fédéral.

L'éligibilité à l'aide financière signifie que les personnes éligibles verront leurs soins entièrement ou partiellement couverts, et qu'elles ne seront pas facturées plus que les « montants généralement facturés » (AGB) aux personnes assurées (AGB, tels que définis dans l'IRC Section 501(r) par l'Internal Revenue Service). Les niveaux d'aide financière, basés uniquement sur le revenu familial et les JPF, sont déterminés si le revenu ne dépasse pas 500 % des PFG.

Remarque - D'autres critères autres que la GPF sont également pris en compte (p. ex., la disponibilité de liquidités ou d'autres actifs qui peuvent être convertis en espèces, et le revenu net mensuel excédentaire par rapport aux dépenses mensuelles du ménage), ce qui peut entraîner des exceptions à ce qui précède. Si aucun revenu familial n'est déclaré, des renseignements seront nécessaires sur la façon dont les besoins quotidiens sont satisfaits. Le Service de l'aide financière des hôpitaux examine les demandes dûment soumises et détermine l'admissibilité à l'aide financière conformément à la politique d'aide financière des hôpitaux. Les demandes incomplètes ne sont pas prises en considération, mais les demandeurs en sont informés et ont la possibilité de fournir les documents ou les renseignements manquants. (Remarque : Le service d'aide financière est propre à l'hôpital, donc si les services ont été fournis à plusieurs endroits, plusieurs demandes doivent être soumises.)

L'aide peut être obtenue par téléphone ou en s'arrêtant au service d'aide financière (du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00) situé à l'adresse indiquée ci-dessus.